

Au fil de l'Aisne

BULLETIN COMMUNAL DE VILLENEUVE-SUR-AISNE • N°14 • AVRIL - JUIN 2022



TIERS-LIEU CULTUREL

Pages 6 et 7

Vie associative

pages 10 à 13



Inscriptions scolaires

page 18



p. 2 à 8

Actualités

- > Elections législatives 2022
- > Nouvelles installations
- > Aides à l'Ukraine
- > Tiers lieu culturel
- > Travaux écoquartier Point du jour

p. 09 à 13

Vie associative

- > A l'écoute des associations
- > 10 Km des bords de l'Aisne

p. 14 et 15

Culture - Loisirs

- > Paroles de printemps (poèmes)
- > Recettes salée et sucrée

p. 16 et 17

Environnement

- > Nettoyons la nature
- > Plantations d'arbres !

p. 18 et 19

- > Comment faire pour inscrire mes enfants à l'école ?
- > Horaires et tarifs de la piscine de Sissonne

p. 20 à 22

- > Compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2021
- > Compte-rendu du conseil municipal du 02 février 2022

PROCHAINE PARUTION : JUILLET 2022

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ
PAR LA MAIRIE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190)

Contactez-nous via le site web villeneuve-sur-aisne.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe TIMMERMAN
Comité de rédaction : Laure BETTANGA-BARON,
Aurélien BOUCQ, Laëtitia COCHOIS, Coralie DELVAL,
Christine FENAUX, Ludvine FRACHOU, Alain WEHR
Responsable de rédaction
et mise en page : Alain WEHR
Impression : www.onlineprinters.fr
Tirage : 1 500 exemplaires
Dépôt légal : avril 2022 - ISSN n°2725-0180

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont
céditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité
indiquée entre parenthèses : Page 1 : Omada Architectes (1), pixabay
(2) - Page 3 : Emilie Habert (1), Christophe Ivens (1) - Page 4 :
Laëtitia Cochois (3), Alain Wehr (1) - Page 5 : Préfecture Aisne
(1), Pixabay (1) - Page 6 : Omada Architectes (2) - Page 7 :
Omada Architectes (1) - Page 8 : VRD Partenaire (1) - Page 09 :
Axonance (1), Philippe Pruvost (1) - Page 10 : Pixabay (1) - Page
11 : Pixabay (6), FFTennis (1) - Page 12 : Club de billard (1), TGVS
(1) - Page 13 : FLG Guignicourt (2) - Page 14 : Pixabay (1) - Page
15 : Inconnus (2) - Page 16 : Colette Legrand (9), inconnue (1)
- Page 17 : Alain Wehr (2), Pixabay (1) - Page 23 : Pixabay (1)

Elections législatives

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 juin (pour le 1er tour) et 19 juin (pour le deuxième tour) 2022.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au mercredi 04 mai pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Pour s'inscrire, rendez-vous en mairie de Guignicourt ou de Menneville aux jours et heures d'ouverture.



ADMR
de l'**AISNE**
Association de
Guignicourt -
Villeneuve sur Aisne

Parce qu'à chaque
instant vous pouvez avoir besoin
d'aide, notre association ADMR
est à vos côtés et vous accompagne...

Notre association déménage !
A partir du 10 avril 2022



Les coordonnées pour
nous joindre restent
inchangées

Dans le cadre de travaux prévus dans nos locaux
(Centre Social), la commune de Guignicourt nous a
proposé de transférer notre bureau dans les locaux de

la **Mairie** (sur la droite de l'escalier)
Place du Maréchal Leclerc
02190 VILLENEUVE SUR AISNE

**Association ADMR de
Guignicourt et environs**

Tél. : **03 23 80 13 75 - 06 07 68 92 64**

Mail : admr.guignicourt@fed02.admr.org

Accueil physique dans nos locaux

MERCREDI de 13h45 à 16h45 et VENDREDI de 9h à 12h

Accueil téléphonique

Du LUNDI au VENDREDI de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Merci

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont apporté
leur contribution à la réalisation de notre bulletin.

Ils exercent à Villeneuve-sur-Aisne

Emilie HABERT

Neuropsychologue et psychologue

Madame Habert exerce son activité à la maison de santé des Bords de l'Aisne depuis début mars.

Ses compétences et ses expériences lui permettent de proposer différentes prises en charge :

- Bilans psychométriques (QI), bilans attentionnels (TDAH), bilans neuropsychologiques et dépistage des TSA pour les enfants, adolescents, adultes. Cela permet surtout d'identifier les éventuels problèmes d'apprentissage et de mettre en place les suivis et/ou les aménagements nécessaires auprès de l'école et de la MDPH pour aider l'enfant dans sa scolarité. Les bilans neuropsychologiques sont également intéressants chez les personnes âgées pour aider le médecin dans son diagnostic d'une éventuelle démence, les séquelles d'AVC ou de traumatismes crâniens.
- Thérapie EMDR (accréditée EMDR France). C'est une thérapie qui est recommandée par l'ARS et l'HAS pour la prise en charge du stress post-traumatique : accident, agression, deuil, rupture violente....
- Thérapies Cognitives et Comportementales (membre AFTCC France) . Ces thérapies s'adressent aux patients souffrant de dépression, troubles alimentaires, troubles anxieux, troubles de la personnalité, phobies, TOCS, burn out,....
- Convention avec la PCO de St Quentin pour le dépistage du TSA (trouble du spectre autistique) et TND (troubles du neurodéveloppement).

Si vous souhaitez lui expliquer votre problématique ou lui demander plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec elle par téléphone au 06.01.06.98.13 ou à prendre rendez-vous directement sur doctolib.

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, uniquement sur rendez-vous..

Le numéro est le 06.01.06.98.13, réservation des rdv via doctolib (de préférence) ou par téléphone

L'adresse de son site internet : <https://www.psy-emilie-habert.fr/>



Christophe IVENS

Cuisiniste - concepteur

Vous avez des projets d'aménagement intérieur : cuisine, dressing, séjour et salle de bains.

Ne cherchez plus !

Faites appel à Christophe Ivens, concepteur, Agenceur pour le réseau « Raison-Home ».

En effet, Christophe Ivens, franchisé du réseau Raison home, s'est installé dans notre commune au 21, rue de la Libération à Villeneuve-sur-Aisne.

« L'aménagement d'un intérieur n'est jamais simple, c'est pourtant souvent nécessaire, et toujours exaltant.

Afin de répondre à cette attente, il y a 20 ans naissait la franchise RAISON HOME. »

Christophe Ivens intervient exclusivement à domicile, du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00, mais fait preuve d'une grande souplesse horaire en fonction des besoins du client.

Quelle que soit votre demande, votre recherche, Christophe Ivens, saura construire votre projet de A à Z; soit la conception matériaux et l'installation, soit uniquement la conception (plan 3D, plan technique, conseils.), ou, enfin, la conception et la vente des matériaux (l'installation n'ayant plus de secret pour vous).

Une cuisine, un dressing, un séjour, une salle de bain, l'intérieur d'une maison, sont des lieux de vie où il est bon de se retrouver, de se ressourcer. Autant qu'ils soient conçus comme vous le souhaitez.

Alors n'hésitez plus et contactez Christophe Ivens au 06.20.42.07.91 ou par mail : christophe.ivals@raisonhome.com



Dictée cent fautes

13 fautes ...

C'est le résultat d'Alain à la dictée 'cent fautes' organisée le 19 mars dernier pour les amoureux de la langue française qui ont pu se retrouver dans l'ancienne école Mortimer.

Cette dictée s'est réalisée dans un bel esprit de convivialité.

Les élèves, d'humeur bon enfant, ont été dirigés par Odile Lumbroso et Christophe Mounier qui leur ont fait vivre un moment culturel, riche d'apprentissages.

Nous les remercions vivement pour cette animation. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour poursuivre avec nous la découverte des subtilités de la langue française.



Nouvelle crèche Trotti'nous

Auparavant située au 20 rue Pierre Curtil à Villeneuve sur Aisne, la crèche 'Trotti'nous' a ouvert, dans ses nouveaux locaux, le 24 février. Elle se situe, maintenant, dans l'ancienne école primaire au 2a, rue des bois.

L'agrandissement réalisé permet à la crèche de passer à une capacité d'accueil de 30 berceaux (contre 25 avant). Ce qui a entraîné l'embauche de deux temps-plein et d'un mi-temps.



Depuis le 15 avril, la direction est confiée à Mr Benoît Guillaumet qui tenait le poste d'éducateur de jeunes enfants dans la structure.

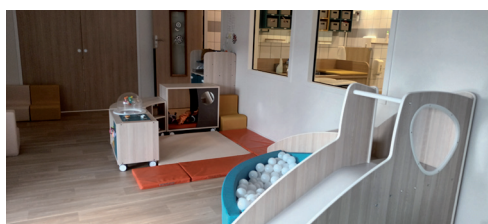
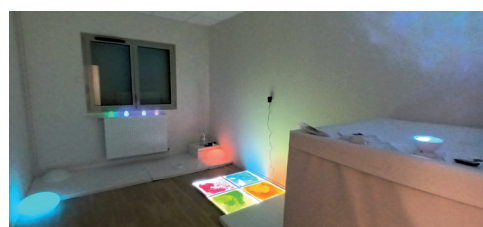
Mr Guillaumet ainsi que les seize professionnelles (petite enfance, cuisinière, lingère, agents d'entretien, secrétaire...) prennent en charge des petits bouts de 2 mois et demi jusqu'à la veille de leur 4ème anniversaire sur une plage horaire de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi (le mercredi et les vacances scolaires pour les scolarisés) dans des locaux de 430 m².

Ils proposent, sur dossier d'inscription, des accueils réguliers ainsi que des accueils occasionnels. Les enfants ont la chance d'avoir divers intervenants, notamment en musique mais également des bénévoles de l'association « lire et faire lire ».

Cette nouvelle structure est équipée de trois sections bien distinctes pour répondre aux besoins et au bien-être des enfants ainsi que de respecter leur rythme. Elle dispose d'un réfectoire pour les plus grands et d'une salle snoezelen dont le personnel a été formé depuis le 26 mars.

Des temps d'éveil à l'extérieur sont également proposés, grâce à un jardin goudronné, pour utiliser les véhicules et les structures de motricité. Bientôt un espace extérieur gazonné sera disponible.

Pour de plus amples informations, allez jeter un œil sur leur site : www.trottinous-creche.fr



Aide à l'Ukraine

Accueillir un réfugié

Associations, collectivités, entreprises et particuliers, retrouvez toutes les informations pratiques (recensement d'hébergements et d'initiatives citoyennes, activité économique) pour l'accueil des ressortissants ukrainiens.



Ainsi, sur instruction du ministre de l'Intérieur, de la ministre déléguée en charge de la citoyenneté, de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de la ministre déléguée au Logement, et du secrétaire d'État en charge de la ruralité, le préfet de l'Aisne a pris l'attache des élus du département, mercredi 02 mars, afin de répertorier dans les prochains jours les propositions et initiatives possibles, en lien avec le secteur associatif, et construire ainsi un dispositif d'accueil, qui réponde aux engagements de la France et à l'élan de solidarité qui se manifeste dans la société française.

Le dispositif est le suivant :

Recensement des offres d'hébergement des personnes morales (collectivités, associations, entreprises)

Un formulaire numérique est mis en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Ce formulaire hébergé sur le site démarches-simplifiées est à destination de toutes les personnes morales qui souhaitent mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens, permettant aux préfetures de disposer en temps réel des informations sur les offres d'hébergement. Les personnes morales devront remplir ce formulaire permettant leur identification et détaillant les caractéristiques des hébergements pour permettre un appariement dans les meilleures conditions. Les particuliers n'ont pas vocation à passer par cette démarche et doivent se faire connaître auprès de leur commune de résidence.

Recensement des initiatives citoyennes, des particuliers

Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site :

<https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs). Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Faire un don d'argent

Une adresse utile : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542>

Rubrique : Comment aider les Ukrainiens depuis la France ?

Dons financiers, dons matériels, accueil des réfugiés... Comment les Français peuvent-ils aider les Ukrainiens restés sur place ou réfugiés dans les pays frontaliers ? Quels sont les besoins spécifiques ? Où s'adresser pour faire des dons financiers ou matériels ? Où se renseigner pour accueillir des réfugiés ? Service-Public.fr fait le point sur les dispositifs en place depuis le début du conflit en Ukraine.

Les dispositifs présentés :

La Croix-Rouge Française - Médecins sans frontières - Le Secours populaire - La Protection civile - La Fondation de France - L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés - L'Unicef - L'ONG Care International - L'ONG française ACTED - L'association Solidarités International - Plan International - L'Aide médicale et caritative France-Ukraine - JeVeuxAider.gouv.fr - Les Banques alimentaires.



Tiers-lieu culturel Richard Mortimer

Après quelques mois de réflexion et d'études, les travaux de création du nouvel espace culturel, situé dans l'ancienne école Mortimer, vont débiter au début de l'été et durer un peu plus d'une année.

C'est l'occasion de vous présenter ce projet qui devrait permettre à chacun de trouver des services culturels et amener de l'activité au centre de notre commune.

Une présentation plus complète vous sera faite au moment de l'ouverture..



Le tiers-lieu culturel

Alliant les concepts de mixité sociale, de lieu de vie et de partage des savoirs, l'espace culturel Mortimer, appelé tiers-lieu culturel, est axé autour de la médiathèque et se définit comme service culturel hybride, un tiers-lieu culturel et un service inclusif de lecture publique.

Les enjeux de l'espace culturel

Au regard des spécificités du Sud de l'Aisne et de la Champagne Picarde, le projet relève les enjeux suivants :

- La vitalité du secteur rural
- La formation et l'autonomie culturelle
- L'accès pour tous aux équipements
- Un équilibre avec les autres structures du territoire
- Les partenariats

La réussite d'un tel projet s'appuie nécessairement sur les partenariats avec les structures éducatives culturelles et sociales de la commune ou des environs, qu'elles soient associatives ou institutionnelles voire individuelles.

Elles sont essentielles à la construction des actions culturelles, sociales et éducatives de l'espace culturel Mortimer qui s'enrichira de leurs expériences et savoirs et définira avec elles des projets communs pour lesquels leurs objectifs convergent.

Une place pour les associations et les individuels

Outre les associations à caractère culturel présentes, l'implication des associations de loisirs, sports, sports cérébraux seraient un plus.

Enfin, l'espace culturel accueillera toute personne de bonne volonté pour s'y investir, notamment en tant que bénévole contributeur.

Tout lien avec les personnes ressources de la commune sera une ouverture vers un enrichissement lors d'une action ou un temps fort.

**Le tiers-lieu culturel sera un lieu d'échanges et de partage.
N'hésitez pas à en profiter!**



Les associations et services

L'espace culturel accueillera l'école de musique (CIEMG) dans son aile droite et la médiathèque dans la partie appelée AGORA. La maison France Services sera présente dès le hall d'accueil.

Seront également hébergées les associations à caractère culturel.

Les amateurs de cuisine pourront utiliser la cuisine pédagogique pour partager une recette et les fondus d'informatique ou de nouvelles technologies auront l'occasion de parfaire ou d'échanger leurs connaissances dans le Fab Lab ou espace multimédia.

Enfin, des salles de réunions seront à disposition.

Sans oublier un espace jardin convivial !



8000 à 9000

C'est le nombre d'ouvrages dont sera dotée la médiathèque. Des livres pour enfants au roman pour adultes, des mangas aux BD en format classique, des livres d'histoire aux ouvrages scientifiques, de la presse aux magazines, tous les genres littéraires seront à votre disposition

Pendant les travaux

La Maison France Services déménage dans l'ancienne crèche située au 20, rue Pierre Curtil. Ses horaires de fonctionnement ne changent pas.

L'association Panier solidaire déménage au centre social situé rue Franklin Roosevelt.

Travaux communaux

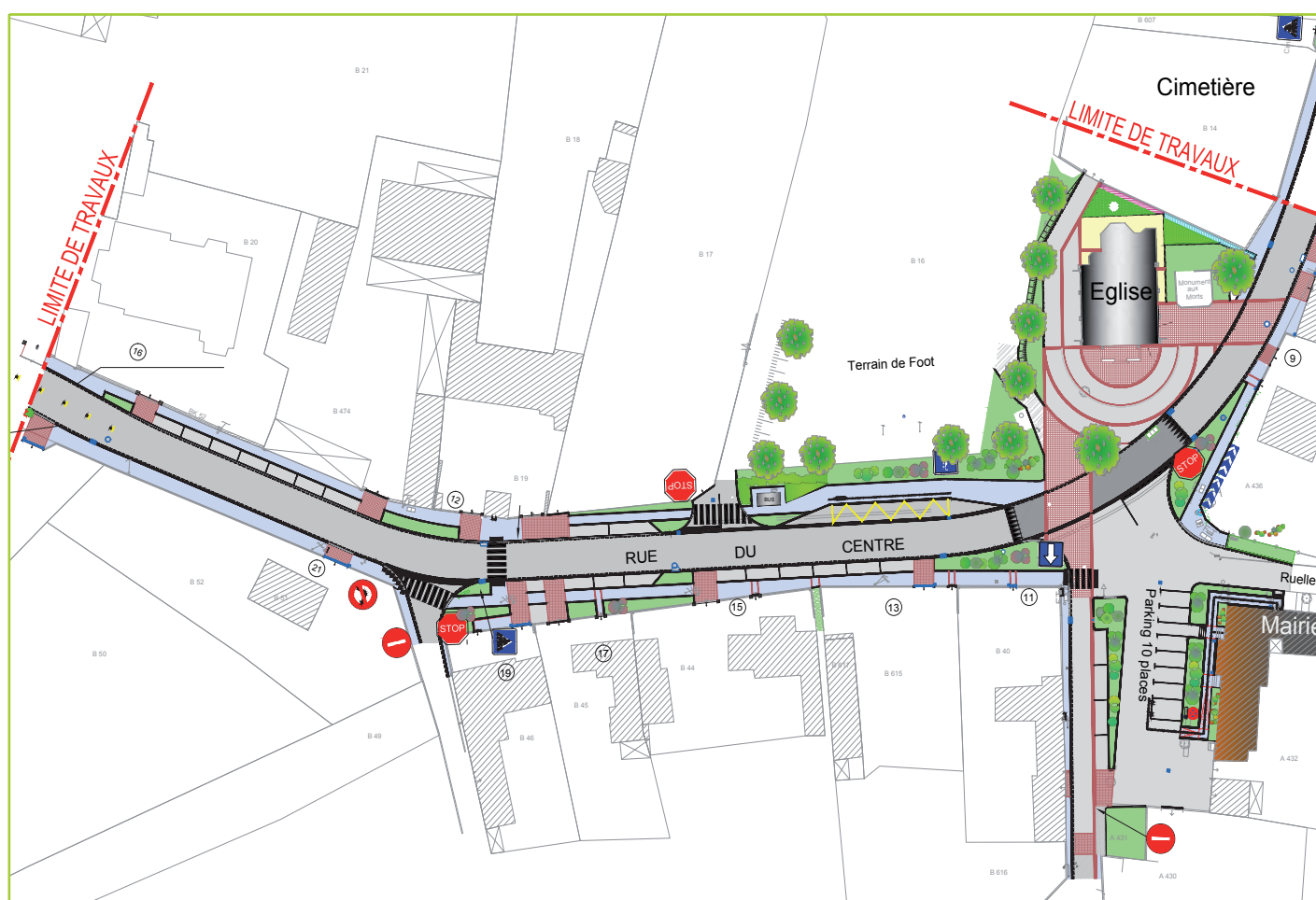
Traverse de Menneville

Les travaux de rénovation de la dernière tranche de la rue du centre ont débuté le 28 mars dernier. Ils dureront plusieurs mois jusqu'en septembre 2022.

Ces travaux consistent en l'enfouissement des lignes aériennes, la rénovation de la chaussée et le réaménagement des places de l'église et de la mairie.

Le bon déroulement des travaux implique la mise en place d'une déviation. Un arrêté départemental définit les conditions de réalisation de cette déviation

Pour rappel, la circulation sur le chemin de la Haie Migaut est interdite à tout automobiliste sauf aux habitants de la commune déléguée de Menneville. Cette interdiction est notifiée par arrêté municipal affiché en mairie.



Ecoquartier Bellevue

Les travaux d'aménagement de la dernière tranche de l'écoquartier 'Bellevue' débuteront cet été. Cela finalisera l'aménagement de ce quartier qui, au terme de sa commercialisation, représentera environ 150 logements.

L'exécution des travaux peut entraîner quelques nuisances temporaires (bruit et vibrations). Nous vous remercions de votre compréhension.

A l'écoute des Associations !

Panier solidaire

L'association 'Panier Solidaire', située 2 rue des écoles, reste à la disposition de toutes les personnes qui sont dans le besoin.

Ses responsables reçoivent, sur rendez-vous, les vendredis de 14h30 à 16h30 et les samedis de 14h à 16h.

Tél. : 03 23 20 39 89, aux mêmes heures.

Elle recherche aussi des bénévoles sérieux, motivés et qui peuvent s'engager.

Secours catholique

L'équipe du secours catholique réouvre ses permanences et propose un accueil-café ouvert à tous afin de partager un moment de convivialité .

les lundis 25 avril, 9 et 23 mai, 13 et 27 juin.

De 14h à 16h30 au 1, rue de l'Île-Saint-Louis à Guignicourt.

Pour toute autre demande, veuillez laisser un message au :

07 69 33 28 85, nous vous recontacterons .

Le Secours Catholique France collecte, pour l'aide aux Ukrainiens, des dons par chèques qui sont reversés aux antennes du Secours Catholique Caritas Europe, situées dans les pays frontaliers de l'Ukraine:

Chaque antenne se charge d'acheter sur place les biens nécessaires pour venir en aide aux réfugiés.

Vous pouvez adresser vos dons à l'adresse suivante :

Délégation Picarde Secours Catholique

1, rue Jules Lardière

BP 10 840

20002 AMIENS cedex

(Ecrire au dos du chèque: Urgence Ukraine)

Un immense merci à tous de la part de toute l'équipe du secours catholique de Guignicourt.

En K'Danse



Dates des réinscriptions des anciennes élèves de l'association :

- les mardis 07, 14, 21 et 28 juin de 18h à 20h
- les mercredis 1er, 08, 15 juin et 22 juin de 15h à 18h
- les jeudis 02 juin, 09 juin, 16 juin, 23 juin et 30 juin de 19h15 à 21h15
- les vendredis 03 juin, 10 juin, 17 et 24 juin de 19h15 à 20h15

Date pour les nouvelles inscriptions :

- samedi 25 juin de 14h à 17h

L'association annonce son traditionnel gala de fin de saison qui aura lieu les 1er, 02 et le 03 juillet 2022, salle des fêtes de Guignicourt.

Pour rappel, le 19 mars dernier, l'association En K'Danse organisait son premier loto.

Ecole de musique (CIEMG)

Les travaux prévus dans l'ancienne école Mortimer, pour la création du nouveau tiers lieu, obligera l'école de musique à déménager.



A partir du lundi 25 avril 2022, les cours de musique auront lieu dans l'ancienne crèche de Guignicourt, 20 rue Pierre Curtil.

Sauf cas exceptionnels, les horaires de cours seront maintenus.



Saltimbanque 02

Venez prendre une dose de bonne humeur ! Avalanche de rires en ce début d'été !

Après ces temps difficiles dûs au Coronavirus et aux confinements, toute la troupe enfants-ados sera heureuse de vous accueillir à la salle des fêtes de GUIGNICOURT les samedi 25 juin à 20h00 et dimanche 26 juin à 14h30 !

Elle se fera un plaisir de vous divertir et de vous faire découvrir leur nouveau spectacle, après une reprise intensive de leurs répétitions hebdomadaires !

Le groupe du mercredi vous interprétera tout d'abord :

«Roméo et Juliette...enfin presque.» de Matthieu BERTELEME avec ses costumes d'époque, son balcon et tout le charme de la pièce de Shakespeare. Mais tout ne se passera pas tout à fait comme prévu.... Echauffements, caprices de stars...et les comédiens qui ne veulent plus se faire de bisous ! Il faudra trouver une solution....

Suivie d'une petite pièce où se mêlent voyance et fantômes dans un monde du XIXème siècle.

Le groupe du vendredi vous dévoilera un conte de fées des Temps Modernes avec «Fées-marraine.com» de Johann CORBARD: Cendrillon va découvrir les joies du service après-vente du XXIème siècle car sa citrouille pour aller au bal ne fonctionne pas....

Et enfin, notre groupe des ados vous aura concocté de bonnes surprises avec deux sketches dont un de la célèbre pièce de Pascal MARTIN «Amour, couple, sexe, etc...»: thème de l'amour, des scènes de ménage, moments cocasses de la vie quotidienne entre un homme et une femme où vous vous retrouverez toutes et tous dans « Chérie, je m'occupe du barbecue ! »

Amis spectateurs, venez retrouver la joie, la bonne humeur et le bonheur de partager un moment convivial, tout en respectant les règles sanitaires. Nous vous attendons avec impatience !

Entrée libre pour tous : Petits et grands !

Renseignements : 0323240279 ou au 0629873313



Les Amis de l'orgue de Guignicourt

L'association annonce les événements des prochains mois :

- SAMEDI 30 AVRIL 2022 à 20h : concert de l'Orchestre de Picardie en l'église Saint Pierre de Guignicourt.
- DIMANCHE 22 MAI 2022 à 16h : concert avec le Chœur Axonance en l'église Saint Pierre de Guignicourt.

Pour chaque concert, la tarification est la suivante :

- entrée : 15 € / gratuit pour les moins de 18 ans
- billetterie : sur orgue-guignicourt.fr ou à l'entrée du concert
- ouverture des portes : 30 min avant le début du concert

Plus d'infos sur <https://www.orgue-guignicourt.fr/>



ORCHESTRE DE PICARDIE

Orchestre national en région Hauts-de-France

SAISON
2021 - 2022

BRAHMS

SAITO

BEETHOVEN

DIRECTION
ARIE VAN BEEK

VIOLON
ZBIGNIEW KORNOWICZ

VIOLONCELLE
LAURENT RANNOU

ENTENTE CORDIALE

GUIGNICOURT

SAMEDI 30 AVRIL 2022 > 20H >

ÉGLISE SAINT-PIERRE

> RÉSERVATION

BILLETTERIE SUR [ORGUE-GUIGNICOURT.FR](https://www.orgue-guignicourt.fr) OU À L'ENTRÉE DU CONCERT

> TARIFS

15 € / GRATUIT POUR LES MOINS DE 18 ANS

[WWW.ORTHESTREDEPICARDIE.FR](https://www.orchestredepicardie.fr)

DIRECTION MUSICALE: ARIE VAN BEEK

concert présenté par l'Association des Amis de l'orgue de Guignicourt et la Commune de Villeneuve-sur-Aisne

US Guignicourt Football



Tournoi international Jeunes

L'US Guignicourt Football organise un tournoi international les 04, 05 et 06 juin 2022 sur le terrain synthétique avec des équipes d'Allemagne, du Luxembourg et d'Haïti.

- 4 et 5 juin 2022 : catégorie U10-11 (36 équipes)
- 6 juin 2022 : catégorie U8-9 (24 équipes)
- 6 juin 2022 : catégorie U6-7 (24 équipes)

Buvette et restauration sur place.

Tous les volontaires sont les bienvenus pour apporter une aide au club.
Contact : @USGuignicourtofficiel



US Guignicourt Tennis

Offre d'été

Vous avez envie de découvrir le tennis !
le club de tennis de Guignicourt vous propose

une offre d'été
+ la licence FFT

au tarif promotionnel de 30 €

du 1er juin au 1er septembre

Contactez le club

Rue du Moulin 02190 Guignicourt
03 23 25 65 70
usguignicourttennis@gmail.com



Sortie Roland - Garros

L'USG Tennis a le plaisir de vous proposer
une sortie à Roland Garros

Le DIMANCHE 22 MAI 2022

Sur le court Suzanne Lenglen Catégorie 3

Licenciés du club = 75 €

Non licenciés = 80€

Entrée et transport en bus compris

Départ 8h retour 23h (Prévoir repas du midi et soir)

Renseignements et réservations : usguignicourttennis@gmail.com
ou auprès de Mme CARON : 06.21.50.32.78



Billard Club de Guignicourt

La table de billard se transforme en écran informatique

Le billard avait la réputation d'un sport confidentiel qui se pratiquait au café dans une atmosphère enfumée.

C'était le monde d'avant !

A Guignicourt, le Billard Club implanté au 1er étage de La Halle, à côté de la gare, compte 5 billards (1 de 3,10 m et 4 de 2,80 m).

Une trentaine d'adhérents font vivre cette association sympathique.



En 2022, GRANDE NOUVEAUTE : Le club a investi dans un tout nouveau système d'apprentissage du billard, original et ludique qui va vous faire découvrir le billard sous un autre jour.

Le principe est basé sur la vidéo projection des points directement sur le billard, en couleurs qui plus est !

Les figures, issues des cahiers techniques édités par la Fédération Française de Billard comportent bien sûr la position des billes, mais aussi les trajectoires et les différents réglages (hauteur d'attaque, effets.) pour la réalisation des coups.

Une fois la maîtrise acquise, par un simple clic sur la tablette qui gère cette application, on revient à une situation normale sans la visualisation des trajectoires.

Il faut le voir pour le croire : Le billard devient facile, accessible aux débutants.

Grace à cette application informatique, conçue par l'informaticien M. Michel Le Neillon, le Billard Club souhaite accueillir de nouveaux adhérents qui aimeraient découvrir cette activité.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez venir à notre rencontre au Club les jeudis matin de 10h à 11h30. et les vendredis de 17h à 19h.

Pendant ces créneaux horaires, des cours sont dispensés aux adhérents du Billard Club : débutants, confirmés et perfectionnement pour les plus aguerris.

Si vous pensiez que cette activité n'était pas faite pour vous, venez essayer. ATTENTION vous pourriez changer d'avis ! (Nous avons tout le matériel nécessaire).

Venez avec votre bonne humeur, sans appréhension, tous nos adhérents ont d'abord été des débutants...

TGVS

Déplacement sur le vélodrome de Roubaix

Le TGVS a privatisé 3 créneaux sur 1 week-end pour rouler sur le vélodrome couvert de Roubaix nommé 'le Stab' en hommage à Jean Stablinski, illustre coureur cycliste nordiste dans les années 1950/1960.

Ce même vélodrome qui a accueilli en octobre les championnats du monde sur piste.

La première séance était destinée à l'apprentissage de la technique avec des vélos à pignons fixes et sans frein, technique très différente du cyclisme sur route ou VTT.

Les passages de relais et un chrono sur 200 mètres ont animé la deuxième séance. Enfin la dernière séance s'est déroulée sur un rythme intense et a permis aux plus rapides de parcourir près de 40km en 1 heure.

Rappelons que le record du monde est détenu par le Belge Victor Campenaerts qui a réalisé 55,089 km le 16 avril 2019.

Au cours du week-end, le club a rencontré dans le vélodrome l'équipe de France. Très accessibles, ces athlètes ont partagé leur expérience et leur savoir-faire au guidon de leurs machines.



Prochaine manifestation organisée par l'association :

Critérium Pôle d'activité A26, le dimanche 29 mai à partir de 13h30

Footing Loisir Guignicourtois

Le FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS ET LAONNOIS organise, le dimanche 15 mai 2022, la 22^e édition des 10KM du bord de l' AISNE. Une édition qui voit le retour, le temps d'une année, du parcours historique de la course.

10KM DU BORD DE L' AISNE - 22^{ème} EDITION

RETOUR AU SOURCE...

Après 2 années d'absence, les bénévoles du FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS sont heureux de retrouver les coureurs de la région à l'occasion de la nouvelle édition des 10 KM du bord de l' AISNE.

Le dimanche 15 mai 2022 aura donc lieu la 22^e édition de cette course pédestre dont le départ sera donné à 10H00.

En raison des prochains travaux de voirie dans la commune de MENNEVILLE, c'est sur le parcours historique de la course que les participants pourront exprimer leurs qualités d'endurance et de vitesse.

Ainsi, après un départ près de la gare, rue Louis BERTAUX, les coureurs longeront les bords de l' AISNE avant de traverser la rue Franklin ROOSEVELT au niveau du garage PEUGEOT et puis reviendront vers l'esplanade Jean THOURAUD. Une boucle de 2,5 KM que les coureurs réaliseront à 4 reprises.



LE PROGRAMME DE LA 22^e EDITION...

La course est ouverte à tous les coureurs licenciés ou non âgés de 16 ans au moins à la date de la course.

Le départ de la 22^e édition des 10KM sera donné à 10h00 dans la rue BERTAUX. Les premiers coureurs seront attendus 30 minutes après, sous la Rotonde. A 11H30 débutera la remise des récompenses et le tirage au sort des dossards qui permettra, aux coureurs les plus chanceux, de gagner de nombreux lots dont un séjour d'une valeur de 300€.

Ne manquez pas cet événement et venez nombreux participer ou encourager les coureurs ! Retrouvez-nous le dimanche 15 mai 2022 dès 8h00 sous La Rotonde, esplanade Jean THOURAUD.

Pour obtenir votre dossard, vous pouvez, au choix :

- vous inscrire en ligne depuis le site du club (10€ + frais de gestion)
- compléter et nous retourner votre bulletin d'inscription (10€)



Un parcours plein de charme, certes avec son lot de difficultés, mais avec une identité et une ambiance que les coureurs de la région apprécient. Une course qui reste néanmoins accessible pour tous les coureurs qu'ils soient amateurs (avec un peu d'entraînement), débutants ou confirmés.

Tous les participants se verront offrir, comme sur chaque édition, une demi-bouteille de Champagne à leur arrivée et les coureuses et coureurs les plus rapides pourront monter sur le podium de la course.

Ainsi, recevront une récompense :

- Les 5 coureuses et les 5 coureurs les plus rapides
- Le plus jeune coureur et le coureur plus âgé
- Le coureur de VILLENEUVE SUR AISNE le plus rapide

Vous souhaitez apprendre à courir, rejoindre un groupe de coureurs, vous entraîner autour d'une piste ou vous préparer pour votre prochaine compétition et profiter d'un entraînement personnalisé !

N'hésitez à venir courir avec le club :

- Les mardis et jeudis à 19H00 au stade J. DE GRAEVE

Informations :

- Email : footingloisirguignicourtois@gmail.com
- Site Internet : <http://couriraguignicourt.fr>
- Téléphone : 06 31 20 67 36

PAROLES DE PRINTEMPS

Avril

Déjà les beaux jours, – la poussière,
Un ciel d'azur et de lumière,
Les murs enflammés, les longs soirs ;
Et rien de vert : à peine encore
Un reflet rougeâtre décore
Les grands arbres aux rameaux noirs !

Ce beau temps me pèse et m'ennuie.
Ce n'est qu'après des jours de pluie
Que doit surgir, en un tableau,
Le printemps verdissant et rose,
Comme une nymphe fraîche éclore
Qui, souriante, sort de l'eau.

Gérard de Nerval

Les quatre saisons - Le printemps

Au printemps, c'est dans les bois nus
Qu'un jour nous nous sommes connus.

Les bourgeons poussaient vapeur verte.
L'amour fut une découverte.

Grâce aux lilas, grâce aux muguets,
De rêveurs nous devînmes gais.

Sous la glycine et le cytise,
Tous deux seuls, que faut-il qu'on dise ?

Nous n'aurions rien dit, réséda,
Sans ton parfum qui nous aida.

Charles Cros

Le moulin au printemps

Le chaume et la mousse
Verdissent les toits ;
La colombe y glousse,
L'hirondelle y boit ;

Le bras d'un platane
Et le lierre épais
Couvrent la cabane
D'une ombre de paix.

La rosée en pluie
Brille à tout rameau ;
Le rayon essuie
La poussière d'eau ;

Le vent qui secoue
Les vergers flottants,
Fait sur notre joue
Neiger le printemps.

Alphonse de Lamartine

Le printemps

Te voilà, rire du Printemps !
Les thyrses des lilas fleurissent.
Les amantes qui te chérissent
Délivrent leurs cheveux flottants.

Sous les rayons d'or éclatants
Les anciens lierres se flétrissent.
Te voilà, rire du Printemps !
Les thyrses de lilas fleurissent.

Couchons-nous au bord des étangs,
Que nos maux amers se guérissent !
Mille espoirs fabuleux nourrissent
Nos coeurs gonflés et palpitants.

Te voilà, rire du Printemps

Théodore de Banville

Oiseaux de printemps

Joli Chardonneret tu es sorti de l'ombre
Posé sur la rembarde pour venir me chanter
Une ode à la Nature, au Soleil, au Printemps
Tu es venu me dire que l'Amour est devant

Saute, vrille, vole
Et mange toutes les graines que je t'ai
données
Reviens sur mon balcon, recommence ton
chant
Qui m'envahit toute entière
Ces matins des beaux jours

Joli Chardonneret je te veux sur ma route
dans ma jolie campagne
au pied de mon balcon

Elodie Santos

Navarin d'agneau aux légumes du printemps

Une idée de recette pour votre menu de Pâques, un grand classique français, réconfortant, léger et délicieux



Ingrédients pour 6 personnes.

:

Pour la viande :

1 épaule d'agneau coupée en morceaux de 2 cm

1 tranche de gigot 200g (sans os) et coupée en morceau

1 bouquet garni ou 2 branches de thym et 2 de romarin

1 oignon

Huile d'olive vierge extra, sel

3l fond d'agneau ou 1.2 litres de bouillon de poule et ajouté l'os de l'épaule.

Pour les légumes :

4 navets nouveaux

1 botte de carottes nouvelles

200g de petits pois frais écosés

5 oignons

500 g de pommes de terre nouvelles

2 càs sucre

Thym pour servir

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 40 min

Préparation de la viande :

Dans un saladier enrober, les morceaux de viande d'huile d'olive.

Préchauffer le four à 140°C et préchauffer la cocotte en fonte ou la chauffer doucement sur le feu

Faire cuire la moitié de la viande quelques minutes dans la cocotte chaude afin qu'elle colore de tous les côtés (Ne la retourner que quand la viande se détache facilement).

Retirer la viande et ensuite cuire le reste.

Retirer la viande, ajouter les gousses d'ails coupées en deux et l'oignon avec 1 càs d'huile.

Laisser cuire quelques minutes, mélanger puis ajouter le fond ou le bouillon ainsi que le bouquet garni. Laisser le bouillir 5 minutes puis ajouter la viande.

Ajouter la viande puis fermer la cocotte et la mettre au four 1h40 à 140°C.

La saler.

Préparation des légumes :

Couper les carottes avec une partie des fanes (si trop grandes les coupées en 2 ou 4 dans le sens de la longueur)

Découper les navets en 2 aussi ainsi que les oignons nouveaux.

Dans un faitout faire fondre le beurre avec le sucre et ajouter 3 càs d'eau (on obtient une sorte de caramel léger). Y poser dessus les légumes : carottes et navets, oignons nouveaux bien répartis.

Couvrir les légumes avec une feuille de papier de cuisson du même diamètre que la casserole, faire un trou au centre.

Faire cuire les petits pois dans l'eau bouillante salée 3 minutes puis égoutter.

Laisser cuire à feux doux 15 minutes environ, ajouter ensuite les petits pois (en retirant le papier), mélanger et laisser cuire 5 minutes.

Plonger les pommes de terre dans une grande casserole dès que l'eau est portée à ébullition, saler, laisser mijoter 20 minutes.

Ajouter tous les légumes au navarin chaud ainsi que les pommes de terre. Ajuster de sel.

Servir chaud avec du thym.

Nids de Pâques



Ingrédients :

100 g de beurre

125 g de chocolat

75 g de céréales sucrés (type corn flakes)

40 petits oeufs au sucre

Préparation : 20 minutes

Faire fondre le chocolat et le beurre

Dans un saladier, mélanger les céréales avec le chocolat fondu

Former des petits tas sur une feuille de papier sulfurisé

Ajouter 4 petits oeufs de pâques sur chaque « nid »

Mettre au réfrigérateur avant de déguster (minimum 1h)

Bonne dégustation !

Opération 'NETTOYONS LA NATURE'

Samedi 19 mars 2022, la commune organisait, en collaboration avec la région Hauts-de-France, la 1ère édition de l'opération NETTOYONS LA NATURE, afin de sensibiliser la population aux problèmes liés aux déchets organiques.

Pour cette occasion, une soixantaine de participants, répartis entre Guignicourt et Menneville, sont venus pour la plupart en famille prendre conscience des nuisances causées par les détrit.

Accueillis par les membres de la Commission Développement durable, dont Colette Legrand, les volontaires ont reçu, les consignes de sécurité et le matériel adapté.

Armés de gants, de sac poubelles et de pincette pour les plus petits, nos citoyens ont sillonné la commune de Villeneuve-sur-Aisne.

Des déchets de toutes sortes ont été ramassés comme des mégots de cigarettes, des bouteilles en verre et en plastique, des canettes. Sans oublier les nombreux papiers et les masques, évidemment pas biodégradables, qui se sont ajoutés à la liste des détrit



Par chance, le soleil était au rendez-vous et 220 kilos de déchets ont été ramassés entre Guignicourt et Menneville. Ces déchets ont été triés et seront déposés à la déchetterie.

La matinée s'est clôturée par une collation et les participants sont repartis avec leur sachet de graines de melliflores.

Une fois abandonnés dans la nature, ces déchets mettent beaucoup de temps pour se décomposer. Tout le monde peut agir pour l'environnement et pour préserver la biodiversité.

Pensez à jeter vos déchets dans les poubelles !

La commune remercie l'ensemble des participants et bénévoles et vous donne rendez-vous l'année prochaine.



Plantations d'arbres

Ils sont en place ...

Belle fleur, Calvi blanc, Gueule de mouton, ..., sont quelques exemples des variétés de fruitiers plantées en février rue Charles de Nazelle. Au total, ce sont 18 pommiers, poiriers, pruniers implantés sur cet espace de Guignicourt.

Du côté de Menneville, des plantes mellifères ont été installées rue de la Sablière en prévision de la mise en place de ruches sur la commune.

Juglan Acer Campestre, Orme, Fagus ... constitueront la parcelle boisée que nous avons souhaité créer rue du Petit Menneville, en lieu et place de l'ancienne décharge de la commune.



Au total 437 plants ont pris place sur notre commune dans le cadre du plan Arbres de la région Hauts de France.

D'autres projets d'implantation sont en réflexion pour proposer une promenade arborée en ceinture du village de Guignicourt ou encore pour aménager quelques zones non exploitées aujourd'hui, dans le respect de la liste de espèces locales proposées par la Région.

Sorties Nature

Les 4 juin, 27 août et 17 septembre, retrouvez-nous sur différents sites de la commune pour partir à la découverte de sa flore et sa faune :

Samedi 4 juin - Découverte des hirondelles (construction de nids, observations, ...).

Samedi 27 août - Découverte de la flore (reconnaissance, caractéristiques médicinales, gustatives, usages ...).

Samedi 17 septembre - Découverte des habitants des zones humides (atelier orienté sur l'observation de la microfaune aquatique, capture au filet, présentation des espèces et mœurs ...)

Ces sorties seront animées par la maison de l'oiseau et de la nature.



JARDINERIE BAYA

OUVERT DEPUIS LE 1^{er} MARS 2022



TERREAUX, VÉGÉTAUX, ANIMALERIE, SEMENCES, POTAGER, FLEURS, PÊCHE, ARROSAGE, ÉCLAIRAGE, JARDINIÈRES, POTERIES, BASSINS.

Horaires :

Lundi au vendredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 19h00

Samedi 9h00 - 19h00 non stop

Dimanche 10h00 - 17h00 non stop

14a, rue du petit condé 02190 Condé-sur-Suippe

jardineriebaya@gmail.com

☎ 07 50 60 70 56

Siret 90055032800018

Écoles primaire et maternelle, accueil périscolaire et cantine 2022-2023

Comment faire pour inscrire mes enfants ?

INSCRIPTIONS	ÉCOLE MATERNELLE PAUL FORT			ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RIMBAUD
Qui dois-je inscrire pour la rentrée de septembre 2022 ?	Toute Petite Section (TPS) Accueil le matin Mes enfants nés entre le 01/01 et le 31/08/2020 (sous réserve de places)	Petite Section (PS) Mes enfants nés entre le 01/01 et le 31/12/2019	Moyenne Section (MS) Grande Section GS) Mes enfants, s'ils sont inscrits dans une autre école	Mes enfants qui entrèrent au CP (même s'ils sont déjà scolarisés en maternelle)
1 J'effectue la démarche par mail	La pré-inscription ne concerne que mes enfants qui seront scolarisés en toute petite section / petite section et <u>ceux</u> issus d'une école extérieure à Villeneuve-sur-Aisne. Si je réside à Villeneuve-sur-Aisne, j'effectue, dès à présent, cette démarche par mail à l'adresse scolaire@villeneuve-sur-aisne.fr Un certificat de pré-inscription vous sera envoyé par mail.			
Pour la pré-inscription, quels documents dois-je envoyer à la mairie ?	• Livret de famille (pages parents / enfant) • Carte nationale d'identité du parent qui procède à la pré-inscription • Justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, facture EDF ou téléphone de moins de 6 mois) • Dérogation scolaire acceptée (sauf si mon enfant est domicilié à Villeneuve-sur-Aisne, Prouvais ou Provilleux)			
2 Je me rends à l'école pour L'INSCRIPTION	Inscription à faire à distance avant le 21/04 ce.0021862N@ac-amiens.fr Transmettre : nom, prénom, date de naissance de l'enfant et commune de résidence			lundi 25/04 et mardi 26/04 de 08h00 à 17h00
Où dois-je me rendre ?				à l'école Arthur Rimbaud Rue des Écoliers
Qui vais-je rencontrer ?	M ^{me} Payen - Directrice tél. 03 23 79 75 20			M ^{me} Bosserelle - Directrice tél. 03 23 79 77 90
Quels documents dois-je fournir à l'école ?	Si mon enfant était inscrit dans une autre école, je fournis un certificat de radiation de son ancienne école. • Si nécessaire, le certificat de pré-inscription délivré par la mairie de ma commune de résidence • Copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant à inscrire) • Copie du carnet de santé (pages vaccins obligatoires : antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélique)			
Si je réside à l'extérieur de Villeneuve-sur-Aisne...	Je fournis la dérogation scolaire acceptée (voir en 1 les communes concernées). Si mon enfant prendra le car de ramassage scolaire, je remplis une demande de carte de transport auprès du conseil départemental de l'Aisne (imprimé fourni par l'école).			
En cas de séparation...	Je fournis la copie de la partie du jugement qui précise la garde des enfants.			
Lors de l'inscription...	Je devrai compléter une fiche de renseignements fournie par l'école. Inscription à faire à distance ce.0021862N@ac-amiens.fr			Mes enfants nouvellement inscrits peuvent m'accompagner pour faire connaissance.

Inscriptions à l'accueil périscolaire et à la cantine du 01 au 17 juin 2022

Sur villeneuve-sur-aisne.fr, je me rends sur le Portail Famille (en haut et à droite de la page d'accueil)	
SI MON ENFANT EST DÉJÀ INSCRIT À L'UN DE CES SERVICES...	SI MON ENFANT N'EST PAS INSCRIT À L'UN DE CES SERVICES...
RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION NON AUTOMATIQUE Je choisis l'option « Réinscrire mon enfant... » Sur le formulaire, j'indique les renseignements concernant l'enfant Après validation, je recevrai un mail pour m'informer de l'ouverture du Portail Famille à la réservation (périscolaire / cantine)	Je choisis l'option « Recevoir mes codes... » Sur le formulaire, j'indique les coordonnées de la famille et les renseignements concernant chaque enfant. Après validation, je recevrai mes codes et un mail pour m'informer

Plan Mercredi

Suite à 2 trimestres de fonctionnement et afin de faire profiter un maximum d'enfants, la commune ouvre la possibilité à des inscriptions ponctuelles à partir du 25 avril.

Les inscriptions à l'année restent souhaitables.

Votre enfant pourra découvrir de nombreuses activités proposées par notre équipe d'animation accompagnée par des intervenants extérieurs.

Rendez-vous sur le portail famille pour l'inscription.

Réouverture de la piscine de Sissonne

Après presque deux ans de travaux, la piscine de Sissonne, rebaptisée Révéo, a ouvert ses portes le 14 mars dernier.

Géré par la communauté de Communes de la Champagne Picarde, le centre aquatique Révéo offre de nombreuses façons de s'amuser ou de se détendre :

Le bassin sportif de 25 mètres - Un bassin ludique et de détente dédié aux activités Révéo Forme : aquagym, cardio, bike, running, circuit -

Un espace Fitness : nouvelle salle de sport équipée d'appareils cardio de dernière génération : tapis de course, rameurs, vélos, vélos elliptiques... - Un espace Bien-être : espace bien-être avec jacuzzi, sauna, hammam.

Retrouvez, ci-après, les horaires d'ouverture et les tarifs proposés.

HORAIRES

ESPACE Aquatique et Bien-être PÉRIODES SCOLAIRES	
Lundi	17h > 19h
Mardi	16h > 19h
Mercredi	12h > 13h30 17h > 19h
Jeudi	16h > 19h
Vendredi	16h > 19h
Samedi	10h30 > 12h 15h > 18h
Dimanche	1 8h30 > 10h15 2 10h15 > 12h

1 - Ouverture du bassin sportif 2 - Ouverture du bassin ludique

ESPACE Aquatique et Bien-être PÉRIODES VACANCES	
Lundi	14h > 19h
Mardi	10h > 12h 14h > 19h
Mercredi	11h > 13h30 17h > 19h
Jeudi	10h > 12h 14h > 19h
Vendredi	10h > 12h 14h > 19h
Samedi	10h30 > 12h 15h > 18h
Dimanche	1 8h30 > 10h15 2 10h15 > 12h

Révéo Natation - COURS COLLECTIFS - TOUTE L'ANNÉE

	10h - 11h	14h - 15h	16h - 17h	17h - 18h	18h - 19h	19h - 20h
Lundi	3	3		3		
Mardi	3	3		3		4
Mercredi		3	4	3		
Jeudi	3	3		3	3	4
Vendredi	3	3		3	3	4

3 - Périodes de vacances 4 - Périodes scolaires

Révéo Forme TOUTE L'ANNÉE

	8h45-9h30	12h15-13h	10h45-11h30	19h15-20h
Lundi		CARDIO		AQUAGYM
Mardi	AQUAGYM	BIKE		RUNNING
Mercredi	BIKE			AQUAGYM
Jeudi	CARDIO	CIRCUIT		BIKE 3
Vendredi	AQUAGYM	CARDIO		CIRCUIT
Samedi			BIKE	

ESPACE Fitness TOUTE L'ANNÉE

Lundi > vendredi	7h > 20h
Samedi	7h > 18h
Dimanche	7h > 12h

TARIFS

ESPACE Aquatique

- **Enfants de 3 à 17 ans**
1 entrée 3 €
Carte 10 entrées 25 €
- **Adultes + 18 ans**
1 entrée 4 €
Carte 10 entrées 36 €
- **Révéo mercredis - 14 ans**
de 14h à 16h structure gonflable 3 €

ESPACE Fitness

- **Année** 204 €
prélèvement mensuel possible
- **Semestre** 150 €
- **Trimestre** 80 €
- **Mois** 30 €

ESPACE Bien-être

- **Bainé et Espace aquatique + 18 ans**
1 entrée 8 €
Carte 10 entrées 72 €

- > Slip ou boxer de bain obligatoire.
- > Accompagnement obligatoire d'un adulte pour les moins de 8 ans.
- > L'établissement n'est plus accessible 30 min. avant l'horaire de fermeture.
- > Les bassins et équipements sont évacués 15 min. avant l'horaire de fermeture.

Révéo Natation

- **École de natation**
> COURS COLLECTIFS
PÉRIODES SCOLAIRES > 36h de cours
1h/semaine
débutants / confirmés 180 €
PÉRIODES VACANCES > 5h de cours
stage de 5 jours
débutants / confirmés 50 €
- **Cours individuels¹**
30 mn
+ prix entrée 12 €
- **Bébés nageurs 6 mois à 3 ans**
Samedi 8h45-9h30 10 €²
- **Éveil aquatique 3 à 6 ans**
Samedi 9h30-10h15 10 €²

1 - Prendre contact avec les maîtres-nageurs pour les horaires et réservations des séances.

2 - 1 ou 2 accompagnants inclus.

Révéo Forme

- **Aquagym / 45 min**
1 séance 8 €
Carte 10 séances 72 €
- **Aquarunning / 45 min**
1 séance 8 €
Carte 10 séances 72 €
- **Aquacardio / 45 min**
1 séance 8 €
Carte 10 séances 72 €
- **Aquabike / 45 min**
1 séance 10 €
Carte 10 séances 90 €
- **Aquacircuit / 45 min**
1 séance 10 €
Carte 10 séances 90 €



CENTRE AQUATIQUE RÉVÉO
Rue des Vieux Moulins - 02150 SISSONNE
03 23 80 06 29
reveo@cc-champagnepicarde.fr

www.reveo-champagnepicarde.fr



Réunion du 16 décembre 2021

Le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Finances : modification de l'AP/CP (autorisation de programme/crédits de paiement) relatif à la maison de santé

Considérant que le vote en autorisation de programme et crédit de paiement, AP/CP est nécessaire au montage du projet de construction d'une maison de santé,

Considérant la nécessité de modifier l'AP/CP initiale afin d'assurer la finalisation et la clôture du projet prévue en 2022,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ajouter une année à l'AP/CP initiale, l'année 2022.

Dit que les crédits en dépenses qui n'auront pas été utilisés au 31 décembre 2021 seront automatiquement reportés sur l'exercice 2022.

Finances : subventions exceptionnelles

Le Conseil municipal est informé que plusieurs associations ont sollicité, en cette fin d'exercice, une subvention exceptionnelle dans le cadre du financement de projets spécifiques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes au titre de l'exercice 2021 :
UNC de Guignicourt : 200€

Coopérative de l'école primaire de Guignicourt : 2350€

Finances : exercice 2022 : autorisation à donner au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

« dans le cas où le budget d'une collectivité n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget 2022 ou jusqu'au 30 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant,

engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recette émis dans les conditions précitées. »

En 2021, le budget des dépenses réelles d'investissement avait été ouvert à hauteur de 2 684 817,39€, hors restes à réaliser 2020, report du résultat antérieur 2020, opérations d'ordre, emprunts, avances et régularisations.

Il est proposé au Conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 671 204,35€ (25% de 2 684 817,39€) et d'adopter la répartition des crédits telle que détaillée ci-après :

• OP 108 : Acquisition de matériel	160 000€
• OP 163 : Plantations	5 000€
• OP 261 : Travaux et équipements communaux	10 000€
• OP 262 : Rue de la Libération (AP/CP)	100 000€
• OP 264 : Tiers-lieu (AP/CP)	250 000€
• OP 265 : Maison de santé (AP/CP)	10 000€
• OP 266 : Equipement des écoles	10 000€
• OP 267 : Traverse de Menneville (AP/CP)	126 204,35€

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition du Maire dans les conditions exposées ci-dessus,

Eco Quartier : approbation du CRACL (compte-rendu annuel à la collectivité) de la SEDA

Le Maire rappelle que dans le cadre d'une convention d'aménagement, la SEDA est chargée de la mise en œuvre du projet d'Eco quartier pour le compte de la commune.

Conformément à ses obligations d'aménageur, la SEDA présente le CRACL (compte rendu annuel à la collectivité) comprenant :

- Un état d'avancement de l'opération
- La situation administrative et financière

A l'appui du dossier de synthèse, le Maire donne connaissance du compte-rendu annuel de l'opération « éco quartier ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu annuel 2020 de l'opération Eco Quartier rédigé par la SEDA tel que présenté.

Adoption des tarifs du camping – année 2022

Conformément à l'article E3 de la convention de délégation de service public, le Conseil municipal est invité à donner son avis sur la grille tarifaire présentée par le délégataire, pour l'année 2022.

Les tarifs ont été globalement augmenté de 3%, correspondant, à une augmentation des frais de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la grille tarifaire 2022 du camping telle que présentée en séance.

Rappelle que les modalités et le montant de la taxe de séjour sur le territoire de la commune de Guignicourt à compter du 1er janvier 2019 ont été fixés par la délibération n° 2018_054 en date du 19 septembre 2018 puis actualisés par la délibération n° 2020_052 en date du 28 octobre 2020.

Assainissement : RPQS (rapport annuel sur le prix et la qualité des services)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif pour les communes de Guignicourt et Menneville.

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, les présents rapports et la délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ces rapports, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les rapports sur les prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Guignicourt et Menneville,

Syndicat des eaux : RPQS (rapport annuel sur le prix et la qualité des services)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS).

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et la délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable,

Dotation globale de fonctionnement. Longueur de voirie classée dans le domaine public communal. Actualisation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L 2334-1 à L2334-23 ;
Considérant que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.
Considérant que la longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée compte tenu de la construction de nouvelles voies.
Considérant que le tableau récapitulatif joint réalisé par un géomètre fait apparaître au 01/01/2021 une longueur totale de 19 858 mètres de voies appartenant à la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'arrêter la nouvelle longueur de la voirie communale à 19 858 mètres linéaires ; conformément au tableau joint
- d'autoriser Monsieur le maire à accomplir toutes les formalités subséquentes et notamment à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la préfecture pour la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement

Questions diverses

Un point a été fait sur l'avancement des différents projets.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance

Réunion du 02 février 2022

Le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Communauté de communes : Convention relative au service commun pour l'instruction du droit des sols (ADS)

Vu la délibération du Conseil Communautaire modifiant les conditions de fonctionnement et de financement du service ADS et approuvant l'adhésion au service commun d'une nouvelle commune,

Considérant la pertinence de développer ce service ADS pour le compte des communes compétentes de la Champagne Picarde pour permettre, notamment, la mutualisation des coûts et des moyens,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la nouvelle convention portant sur les nouvelles conditions de fonctionnement et de financement du service commun ADS et l'intégration d'une nouvelle commune de la Champagne picarde, telle que présentée en séance.

Et autorise le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes et notamment à signer ladite convention.

Centre de gestion : Protection sociale complémentaire des agents

Le Maire rappelle l'organisation obligatoire, au sein de l'assemblée communale délibérante, d'un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

Il présente les objectifs et les différentes étapes de cette réforme :

Les objectifs :

Rapprocher les modalités de participation des employeurs publics, en matière de protection sociale complémentaire, aux modalités appliquées dans le secteur privé.

L'employeur devra participer, au minimum, à hauteur de 50% d'un montant de référence, fixé par décret, pour la participation santé et à au moins 20% pour la prévoyance.

CONSULTATION DES COMPTES-RENDUS

Cette rubrique retranscrit un condensé des principales décisions. Le compte-rendu sommaire des séances du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune www.villeneuve-sur-aisne.fr

USEDA : Rénovation de l'éclairage public au giratoire de la rotonde à Guignicourt

Il est exposé le projet de rénovation de l'éclairage public (6 points) au giratoire de la rotonde, à Guignicourt.

Les travaux seront réalisés par l'USEDA, Union des Secteurs d'Energie du département de l'Aisne, autorité consédante du domaine public de l'électricité.

En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux à rénover et de leurs caractéristiques.

Le coût total des travaux s'élève à 4961,20 €.

La contribution de la commune est de 2752,57€.

Elle pourra être actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public à l'endroit désigné et autorise le Maire à verser à l'USEDA, à la fin des travaux, la contribution demandée.

Questions diverses

Un point a été fait sur l'avancement des différents projets.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PERMANENCES DE SOLIHA

Dans le cadre de sa mission d'information sur l'habitat à destination des propriétaires occupants, bailleurs et locataires, SOLIHA Aisne assure des permanences en mairie de Guignicourt le 3^e mardi du mois, de 15 h 30 à 16 h 30, aux dates suivantes :

19 avril
17 mai
21 juin
19 juillet

Des subventions, primes et prêts peuvent être mobilisés ! Une information complète sur la rénovation de l'habitat et la maîtrise énergétique. Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ? Venez vous renseigner !

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA Aisne – 32 rue Marcelin Berthelot – 02000 LAON

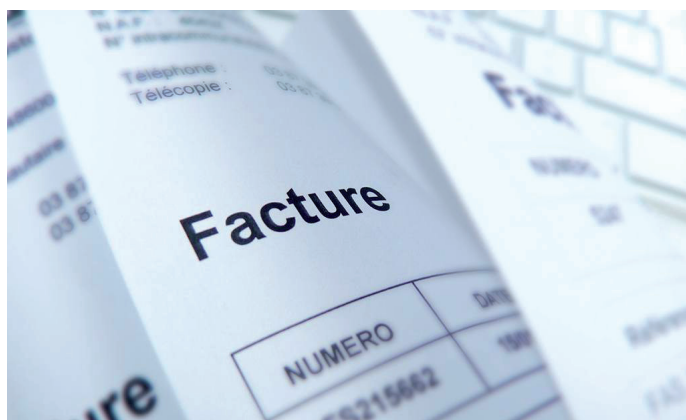
tél. 03 23 26 73 50 - fax 03 23 26 73 99*

contact.aisne@solihha.fr

PRISE EN CHARGE PARTIELLE des factures d'eau et assainissement

Le CCAS rappelle que les personnes âgées de plus de 65 ans dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égaux au minimum vieillesse, soit 916.78 € pour une personne seule et 1 423.31 € pour un couple, peuvent demander une prise en charge partielle des factures d'eau et d'assainissement.

Pour tout renseignement :
CCAS - Mairie de Villeneuve-sur-Aisne
Mme QUAOUZA au 03.23.25.36.66.



Bruits de voisinage (tondeuse, ...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Extraits de l'arrêté préfectoral référencé Pref/ARS DT02/bruit/2016-01, du 19 avril 2016, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage - Article 20.

SYNDICAT DES EAUX

SYNDICAT DES EAUX (gestion) - tél. 03 23 25 36 64

Mairie de Guignicourt - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE

✉ syndicat-eaux-guignicourt@orange.fr

➤ lundi et mardi de 8 h 30 à 16 h 30, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

GENDARMERIE NATIONALE

3 rue de Mauchamp - Guignicourt - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE
tél. 03 23 23 61 17 - En cas d'urgence, composez le 17

✉ cob.corbeny@gendarmerie.interieur.gouv.fr

➤ mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

➤ dimanche en semaine paire de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

ÉTAT CIVIL Naissances

Julia JUFFIN CLAJUS
le 16/12/2021 à Bezannes

Marceau COLLET
le 18/12/2021 à Bezannes

Eric ALZIARI DE MALAUS-
SENE
le 28/12/2021 à Reims

Léna BARDOUX
le 01/01/2022 à Bezannes

Lya BOIVIN
le 14/01/2022 à Bezannes

Ambre DUMAY
le 20/01/2022 à Bezannes

Décès

M. Marino CASSIN
le 06/01/2022
à Reims

M. Bernard WANECQ
le 10/01/2022
à Coucy-le Château-
Auffrique

M. Jean-Michel LAURENT
le 20/02/2022
à Guignicourt

BIENVENUE aux nouveaux habitants

Mme Julie DUFOUR et
M. Pierre-Louis BEUVRY
1, chemin des Carelles
Guignicourt

Mme et M. Bernard
BOLOGNINI
6, avenue du Général de
Gaulle
Guignicourt

M. Olivier CHAISE
3, rue de Bellevue
Guignicourt

M. Axel GABLE
6, avenue du Général de
Gaulle
Guignicourt

Mme Mélanie GARDEL et
M. Emmanuel GOUMY
8, rue Alfred Barbarre
Guignicourt

Mme Nadine JOULAIN
2, rue des Ecoles
Guignicourt

M. Benjamin MARLETTE et
M. Maxime RENARD
04, rue du Centre
Menneville

Mme Isabelle MARQUE et
M. Philippe REGNART
15, rue Robert Tourte
Guignicourt

OBJETS TROUVÉS à réclamer en mairie

1 paire de lunettes

1 appareil auditif

1 téléphone portable

1 médaille

clés

ACCUEIL MAIRIES & PERMANENCES

MAIRIE DE GUIGNICOURT

tél. 03 23 25 36 60

> du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(fermeture à 16 h30 le vendredi)

M. Philippe Timmerman
Maire

> jeudi à 18 h

M^{me} Aude Bono-Vandorme
Députée de l'Aisne

> sur rendez-vous au 03 23 23 24 25

Soliha Aisne (amélioration habitat)

> 3^e mardi du mois de 15 h30 à 16 h30

MAIRIE DE MENNEVILLE

tél. 03 23 79 76 83

> mercredi de 17 h à 18 h30

CENTRE SOCIAL
YVONNE BONIEUX

Aide à Domicile en Milieu Rural

Tél./fax : 03 23 80 13 75

> lundi et mardi de 13 h45 à 16 h30,
mercredi de 13 h30 à 16 h30, jeudi de
13 h45 à 17 h00 et vendredi de 8 h30
à 11 h45

admrguignicourt@fede02.admr.org

MAISON France services

tél. 03 23 25 36 80

> lundi et mardi de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 17 h30
> mercredi de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 16 h
> jeudi et vendredi de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 17 h30

Relais assistantes maternelles

Marie Pamart (sur rendez-vous)

> le lundi matin / tél. 03 23 22 36 81

Assistante sociale de la DIPAS

> 2^e et 4^e lundis du mois de 14 h à 16 h

Mission locale sur rendez-vous

> mardi matin au 03 23 27 38 90

Trésor public jeudi et vendredi

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h



SECOURS & GARDES MÉDICALES

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

D^r Casalis Guignicourt 03 23 79 93 93D^r Delor Guignicourt 03 64 16 40 03D^r Denaives Guignicourt 03 23 80 41 47D^r Kleiber Guignicourt 03 23 79 83 44D^r Cabinet médical de Cormicy 03 26 61 32 32

En l'absence de votre médecin
traitant, veuillez composer le 15

COLLECTE DES DÉCHETS

> Informez-vous sur www.sirtom-du-laonnois.com
> tél. 03 23 26 80 00 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

RYTHME DE COLLECTE

■ ordures ménagères le mercredi, à partir de 13 h
■ recyclables (bacs) un jeudi sur deux, à partir de 6 h



avril	mai	juin	juillet
ME 6	ME 04	ME 01	ME 6
JE 07	JE 05	JE 02	ME 13
ME 13	ME 11	ME 08	JE 14
ME 20	ME 18	ME 15	ME 20
JE 21	JE 19	JE 16	ME 27
ME 27	ME 25	ME 22	JE 28
		ME 29	
		JE 30	

DÉCHETTERIE DE GUIGNICOURT (accès par carte)

> mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
> dimanche de 9 h à 12 h (fermé les jours fériés)

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez les annonces de manifestations sur facebook
et villeneuve-sur-aisne.fr (annonces sous réserve de modifications ou
d'annulation)

AVRIL 2022

DIMANCHE 10 Election présidentielle 1er tour

SAMEDI 16 Chasse aux oeufs
Menneville (uniquement pour les Menneillois)

DIMANCHE 24 Election présidentielle 2ème tour
Guignicourt

SAMEDI 30 Concert avec l'orchestre de Picardie
Eglise de Guignicourt

MAI 2022

DIMANCHE 08 Commémoration victoire 1945

DIMANCHE 08 Brocante (à confirmer)
Menneville

DIMANCHE 15 Course 10 KM des bords de l'Aisne
Guignicourt

DIMANCHE 22 Concert avec le chœur Axonance
Eglise de Guignicourt

DIMANCHE 29 Critérium cycliste ZAE du Champ Rolland
Guignicourt

JUIN 2022

SAMEDI 04 au Tournoi international de football jeunes
LUNDI 06
Guignicourt

SAMEDI 04 Sortie Nature
'Découvrir les hirondelles'

DIMANCHE 12 Elections législatives 1er tour

SAMEDI 18 Commémoration appel du Général de
Guignicourt Gaulle

DIMANCHE 19 Elections législatives 2ème tour

SAMEDI 25 juin Feu d'artifice
Menneville

JUILLET 2022

VENDREDI 01 au Gala En K'Danse
DIMANCHE 03
Guignicourt

DIMANCHE 03 Fête patronale
Guignicourt